Centre Hospitalier
Rives de Seine

LIVRET D'ACCUEIL

SERVICE DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE
Pôle Femme-Enfant
Unité de Maternité
2ème et 4ème étages
36 boulevard du Général Leclerc - BP 79
92205 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

Sommaire

Les équipes 4
Quand et où venir aux urgences pendant la grossesse ? 5
Que devez-vous apporter pour l'accouchement ? 6
Votre accueil en Maternité 7
Votre trousseau pendant le séjour à la Maternité 8
Quelques informations pendant votre hospitalisation 9
Contacts 13
Partenariat Babibop 14
Moyens d'accès au site de Neuilly 16

L'équipe de la Maternité vous souhaite la bienvenue.

Vous trouverez dans ce livret quelques informations utiles.

L'équipe médicale

- **Dr Laure-Marie BONTOUX**, Chef de Service

Gynécologues-Obstétriciens

- **Dr Siham ABBOU,** Responsable des salles de naissances
- **Dr Victoire WEYMULLER,** Responsable de l'unité d'obstétrique
- **Dr Morgane VALENTIN,** Responsable du diagnostic anténatal
- **Dr Sophie CARREZ,** Responsable de l'unité de chirurgie gynécologique
- **Dr Hassen AMMOUS**
- **Dr Amélie BENIN**
- **Dr Rajae KARIMI**
- **Dr Marie-Amélie LEQUOY**
- **Dr Audrey PROUHEZE**
- **Dr Roxana VIEZUINA**

Médecins

- **Dr Jérôme FOMMARTY,** Echographie
- **Dr Kamel KECHABTIA,** Radiologie interventionnelle
- **Dr Véronique KESSELER,** Psychiatre
- **Dr Corinne MOSER,** Colposcopie
- **Dr Olivier POUJADE,** Chirurgie gynécologique
- **Dr Mathilde ROSE,** Gynécologie médicale

Pédiatres

- **Dr Rachida AKIL**
- **Dr Mohammed CHERNAI**

Anesthésistes

- **Dr Marion ANDREOLETTI**, Chef de Pôle - Chef de Service d'Anesthésie et son équipe

L'équipe de Sages-Femmes

L'équipe d'encadrement

- **Mme Florence BOMBLED**, Sage-Femme Coordonnatrice (Consultations de Gynécologie-Obstétrique)
- **Mme Anaïs DENIS**, Sage-Femme Coordinatrice (Grossesses à Haut Risque et Suites de Couche)
- **Mme Maud HARLAUT,** Sage-Femme Coordinatrice (Salles de naissances)

Les Psychologues

- **Mme Sidonie DEVOYON**
- **Mme Anémone NEUKIRCH**

L'Assistante Sociale

- **Mme Gaëlle REVAILLER**

Les Diététiciennes

- **Mme Magali BECHU-CLOAREC**
- **Mme Inès LEBLANC**

L'équipe soignante

(puéricultrices, infirmières, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture)

Les secrétaires médicales

Les agents de services hospitaliers

Nous pouvons également accueillir des étudiants sages-femmes, puéricultrices, infirmier(e)s et auxiliaires de puériculture en formation.

QUAND ET OÙ VENIR AUX URGENCES PENDANT LA GROSSESSE ?

Une équipe médicale (Sages-Femmes et Médecins) est présente 24h/24.

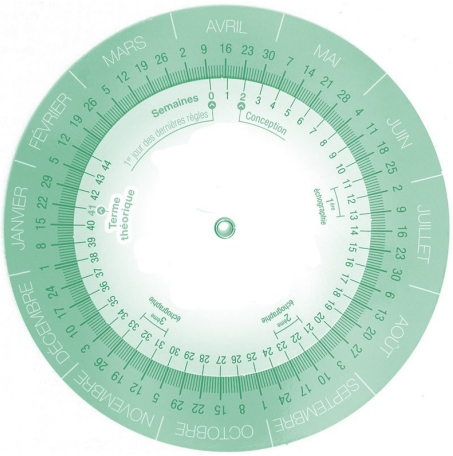

Avant 5 mois de grossesse (23 semaines d'aménorrhée)

Vous serez prise en charge par l'équipe médicale de gynéco-obstétrique au sein des urgences générales. **(Accès par le 58 boulevard d'Argenson à Neuilly-sur-Seine)**

A partir du 5ème mois de grossesse (23 semaines d'aménorrhée)

Présentez-vous aux « urgences Maternité » au 2ème étage en salles de naissances.

Il n'est pas nécessaire de téléphoner pour vous annoncer.

Vous devez consulter en urgence en cas de :

- Saignements au cours de la grossesse
- Douleurs abdominales, contractions
- Brûlures urinaires intenses
- Fièvre à partir de 38°C
- Diminution des mouvements du bébé
- Perte de liquide, même sans contraction
- La perte isolée du bouchon muqueux ne nécessite pas de consultation en urgence.

A partir de 40 semaines 1/2, si vous n'avez pas accouché, vous aurez une consultation avec une Sage-Femme comprenant :

- Enregistrement cardiaque fœtal (30 minutes)
- Examens du col
- Bilan sanguin si nécessaire
- Echographie (vérification de la quantité de liquide amniotique)

Elle organisera la surveillance de la fin de votre grossesse et un déclenchement sera prévu à 41+4 ou 5 jours si vous n'avez pas accouché.

QUE DEVEZ-VOUS APPORTER POUR L'ACCOUCHEMENT ?

Les pièces administratives

- Carte vitale

- Carte d'identité ou passeport

- Livret de famille ou reconnaissance anticipée faite par la mairie de votre domicile (éventuellement)

- DOCUMENTS DE LA MAIRIE DE NEUILLY-SUR-SEINE, remis en consultations prénatales, REMPLIS

Le certificat de naissance est remis aux parents lors de l'accouchement afin qu'ils puissent aller faire la déclaration à la Mairie de Neuilly-sur-Seine dans les cinq jours qui suivent (Service de l'Etat Civil - 96 avenue Achille Peretti).

Les effets personnels

Préparez un petit sac pour votre arrivée en salle de naissances

- **Pour vous,** avec les pièces administratives demandées ci-dessous :
  - Votre dossier médical de grossesse (si vous êtes suivie en ville)
  - 1 chemise de nuit (pas de pyjama) pour la sortie de la salle de naissances
  - 1 brumisateur
  - 1 livre et/ou de la musique
  - Prévoir 1 collation et 1 boisson pour votre accompagnant

- **Pour le Bébé**
  - 1 body
  - 1 brassière chaude (en lainage ou molleton)
  - 1 pyjama
  - Des chaussettes ou chaussons
  - 1 bonnet
  - 1 turbulette taille 0 à 3 mois (obligatoire)

VOTRE ACCUEIL EN MATERNITÉ

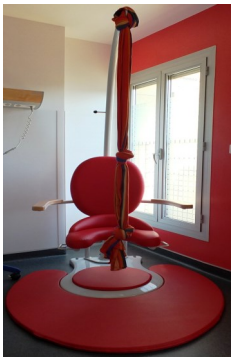

Selon le stade de votre dilatation du travail, vous pourrez bénéficier de soins dans une chambre de pré-travail confortable et équipée pour favoriser la mobilisation avant d'entrer en salle de naissances (ballon, chaise de mobilisation, baignoire).

En salle de naissances

- Vous serez reçue à votre arrivée par la Sage-Femme d'urgence, puis par la Sage-Femme de salle.
- Vous rencontrerez les médecins : Anesthésistes, Obstétriciens et/ou pédiatres si cela est nécessaire.
- **En salle de naissances, une seule et même personne de votre choix est autorisée à vous accompagner.** Il n'y a pas de substitution possible.
- Toutes nos salles de naissances sont adaptables à une prise en charge physiologique.
- Vous resterez deux heures après votre accouchement en salle de naissances, où vous serez surveillée avec votre bébé.
- La première alimentation de votre bébé sera alors proposée.

Dans le service d'hospitalisation

Quatre équipes bien distinctes s'occuperont de vous à chaque étape de votre séjour, vous accueilleront dès les premiers instants ; elles vous informeront, vous conseilleront, prendront en charge votre grossesse, votre accouchement et les suites de couches :

- Les Sages-Femmes pour votre prise en charge médicale en collaboration avec les Médecins.
- Les Infirmières et Aides-Soignantes pour vos soins, un soutien quotidien.
- Les Pédiatres, Puéricultrices et Auxiliaires de Puériculture pour le suivi médical, les soins et le confort de votre bébé.
- Les Agents des Services Hospitaliers et Aides-Soignantes assurent l'hygiène du service et la distribution des repas.

Visites en Maternité

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes et les horaires (Cf. P12)

VOTRE TROUSSEAU PENDANT LE SÉJOUR À LA MATERNITÉ

Pour le bébé (été comme hiver)

Les vêtements seront adaptés selon la saison.

- ☐ 6 bodies
- ☐ 6 à 8 pyjamas
- ☐ 2 paires de petites chaussettes ou chaussons
- ☐ 4 brassières de laine ou autre matière chaude
- ☐ 2 bonnets
- ☐ 4 bavoirs
- ☐ 4 langes en tissus
- ☐ 2 serviettes ou capes de bain
- ☐ 1 thermomètre de bain
- ☐ 1 thermomètre électronique enfant (ni tympanique, ni frontal)
- ☐ 1 paquet de couches 2-5 Kg
- ☐ 1 turbulette taille 0 à 3 mois (obligatoire)
- ☐ 1 tenue complète pour la sortie
- ☐ 1 siège-auto "dos à la route" pour le transport du bébé (obligatoire pour tout trajet, même en taxi ou autolib') répondant à la norme R 129 (ou I-Size avec fixation Isofix)

Les produit d'hygiène pour bébé sont fournis par la maternité.

Pour la maman

- ☐ Chemise de nuit/pyjama ou tee-shirt et vêtements confortables de ville (ouverture devant si vous désirez allaiter)
- ☐ Robe de chambre
- ☐ 1 (ou 2) soutien-gorge (prévoir 2 tailles supérieures à la normale, sans armature si vous désirez allaiter)
- ☐ Nécessaire de toilette (tapis de bain, gants, serviettes, gel douche, shampooing, etc.)
- ☐ Mouchoirs en papier
- ☐ Slips-filets jetables ou grandes culottes en coton
- ☐ Serviettes hygiéniques « post-accouchement » (+ 1 petit paquet de serviettes de modèle standard plus discrètes pour la sortie)
- ☐ 1 stylo afin de noter ce qui est nécessaire pendant votre séjour et en vue de la préparation de la sortie

QUELQUES INFORMATIONS PENDANT VOTRE HOSPITALISATION

Un livret d'accueil du Centre Hospitalier vous sera remis. Veuillez en prendre connaissance.

Admission - Entrée

Votre admission fait l'objet d'un enregistrement informatique dès votre arrivée.

Les formalités administratives se régularisent auprès du « guichet des admissions » situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

En maternité, la patiente accouchée et ayant été suivie en consultations sur le site est identifiée par le système informatique, vous devez avoir sur vous votre carte vitale mise à jour ou tout justificatif CMU (Couverture Maladie Universelle) ou AME (Aide Médicale de l'Etat).

Si vous n'avez pas de couverture sociale, vous devez impérativement vous rendre au guichet des admissions pour la prise en charge financière.

Chambre particulière
(Pas de réservation)

En fonction des disponibilités du service, vous avez la possibilité de demander une chambre particulière ; elle fait l'objet d'une facturation complémentaire (tarif affiché au guichet des admissions et aux consultations de Gynécologie-Obstétrique). Selon votre contrat, elle pourra être prise en charge par votre mutuelle ; vous aurez à avancer cette somme.

3 types de chambres :

- *Chambre **sans** baignoire pour le bébé (une nurserie est à votre disposition)*
- *Chambre **avec** baignoire pour le bébé*
- ***Grande « chambre parentale » avec baignoire** pour le bébé et une possibilité d'hébergement la nuit pour votre conjoint*

Le tarif de ces chambres s'applique même si votre conjoint n'a pas utilisé le lit d'appoint et/ou n'a pas consommé le(s) petit(s)-déjeuner(s).

Voir les conditions d'obtention ➤➤

Les conditions d'obtention d'une « chambre parentale » :

- *Disponibilité d'une chambre lors de votre arrivée en salle de naissances.*

  Signalez votre souhait au personnel.
- *Respect par votre conjoint de la* ***Charte des parents*** *et des* ***règles de vie*** *dans le service.*
- *Signature d'un engagement à la facturation qui vous sera remis en consultation ou lors de votre arrivée en salle de naissances.*
- *Cette prestation comprend : 1 lit d'appoint pour votre conjoint avec le linge de lit (sans change) et son(ses) petit(s)-déjeuner(s).*

Il se peut qu'en cas de forte activité, votre choix ne puisse pas être honoré durant le séjour.

Assistante Sociale

Dédiée au Pôle Femme-Enfant, elle peut être contactée, si besoin, à votre demande auprès du personnel du service.

Psychologue

Elle est présente dans le service le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Vous pouvez la rencontrer tout au long de votre prise en charge : pendant votre grossesse, lors de votre hospitalisation et après, si besoin, sur demande auprès de l'équipe.

Permission de sortie pendant l'hospitalisation

Elle peut être accordée exceptionnellement, après avis médical, et pour une raison impérative.
Les heures fixées doivent impérativement être respectées.

Biens et valeurs

Chaque année, malheureusement, nous constatons quelques vols. Confiez à votre accompagnant vos objets de valeur (sac à main, bijoux, papiers, moyens de paiement, etc.).

Ne laissez aucun objet de valeur (appareil photo, caméscope, etc.) sans surveillance, en particulier si vous vous absentez de votre chambre. Un coffre est à votre disposition dans le placard de votre chambre.

En dernier recours, vous avez la possibilité de faire un dépôt au coffre de l'hôpital (Renseignez-vous auprès de l'équipe).

Téléphone

Pour être appelée de l'extérieur, vous devez transmettre à vos interlocuteurs le numéro indiqué au dessus de votre lit. Pour joindre vos correspondants extérieurs, il convient d'acheter une carte téléphonique auprès des points de vente mis à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôpital : Borne automatique (paiement par carte bancaire uniquement) ou au guichet des admissions (paiement par chèque et espèces - Merci de faire l'appoint dans ce dernier cas).

Télévision

Pour bénéficier de cette prestation, vous devez souscrire un abonnement pour un ou plusieurs jours via un serveur vocal interactif à partir du poste téléphonique de votre chambre (appel gratuit). **Le paiement s'effectue uniquement par carte bancaire.**

Téléphone - télévision

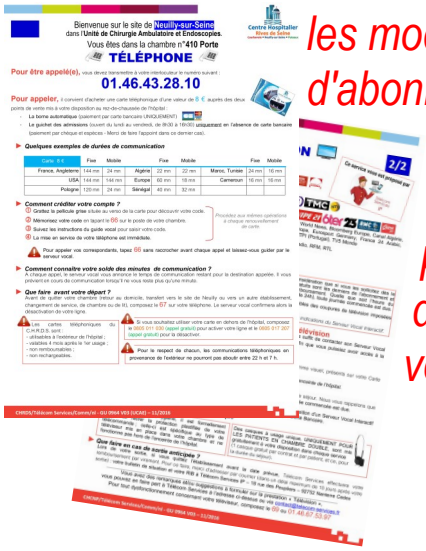

Vous retrouverez les modalités d'abonnement et d'utilisation sur la fiche plastifiée déposée sur votre chevet.

Heures des repas dans le service

- **Petit-déjeuner :** à partir de 8h15
- **Déjeuner :** 12h15
- **Dîner :** 18h15

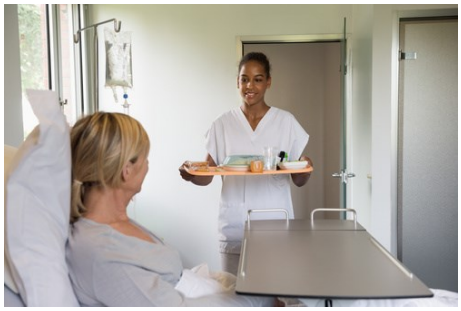

A noter : vous avez la possibilité de prendre un repas pour une personne vous accompagnant, au self-service du personnel, le midi uniquement (6ème étage). Le ticket « accompagnant » est à acheter au guichet des admissions (du lundi au samedi, de 9h et 16h).

Notre prestataire restauration vous propose plus de choix de plats et une amélioration de la qualité des produits grâce à l'offre maternéa par sodexo

Bibliothèque

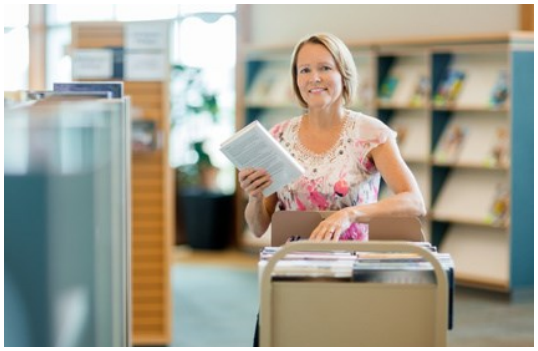

Les bibliothécaires bénévoles passent régulièrement dans les chambres. Le service est gratuit (possibilité de prêt de livres et de cassettes).

Distributeurs automatiques

Des distributeurs de sandwichs, confiseries, boissons froides et chaudes sont situés dans le hall d'accueil de l'hôpital (rez-de-chaussée).

Visites

De 15h00 à 20h30 (en dehors de ces horaires, le service est fermé, excepté pour votre conjoint jusqu'à 22h00).

- Pour des raisons médicales, de fatigue de la maman ou de sécurité, les visiteurs doivent respecter les consignes données par l'équipe*.

**** Toute agression physique ou verbale à l'encontre du personnel peut donner lieu à l'appel de l'agent de sécurité et à un dépôt de plainte par l'hôpital), si nécessaire (Article N°433-3 du Code Pénal.***

- **Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis ;** seuls les frères et sœurs sont autorisés entre 17h30 et 19h00 (pendant une courte visite) et doivent rester impérativement dans la chambre.

- Nous vous conseillons pour votre bien-être et celui de votre voisine, d'informer votre famille et vos amis d'échelonner leurs visites : **1 à 2 personnes maximum auprès de vous.**

Fleurs

Par mesure d'hygiène, les plantes et les fleurs (coupées, piquées sur mousse ou en pot) ne sont pas admises dans le service.

Sortie - retour au domicile

- **Elle a lieu avant 11h00 et après avis médical.**
- Veuillez vous rendre au guichet des admissions (rez-de-chaussée) qui

mettra à jour votre dossier que nous vous remettrons lors de votre départ et pour régler le montant de la chambre particulière, le cas échéant.

- Il vous sera remis un bulletin d'hospitalisation, daté du jour de votre arrivée et de celui de votre sortie.

__Les piluliers__ sont mis à votre disposition pour la distribution de vos médicaments et sont la propriété du service. Ils __doivent être restitués au personnel__ le jour de votre sortie.

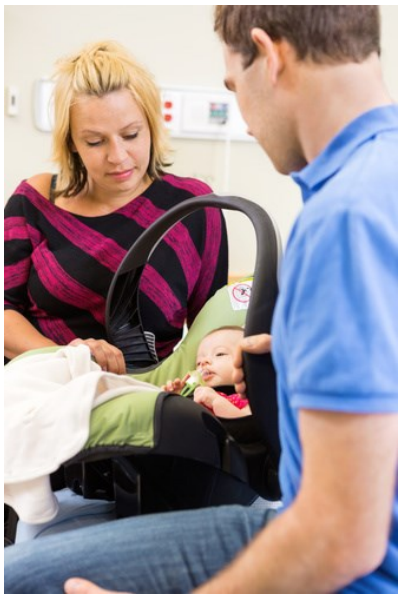

Contacts

Numéros de téléphone utiles

- **Secrétariat du Chef de Service** **01 40 88 61 63**

- **Prise de Rendez-vous en ligne 24h/24 - 7j/7**
  sur www.chrds.fr ou sur www.doctolib.fr

courriel : gyneco-obstetrique-neuilly@ch-rivesdeseine.fr

Consultations de Gynécologie-Obstétrique	**01 40 88 61 64**
Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT Conseils, informations, rendez-vous	**01 49 04 32 24**
Mme BECHU-CLOAREC, Diététicienne	**01 40 88 60 02**
Mme DEVOYON, Psychologue	**01 40 88 61 64**
Mme REVAILLER, Assistante Sociale	**01 40 88 61 78**

Partenariat

La maternité du CHRDS a conclu un partenariat avec BaBiBop

Retrouvez gratuitement via
www.babibop.fr et mamaternite.babibop.fr (code : CHRDS)

- Toutes les informations relatives notre maternité
- Une vidéo de présentation du service
- Les ateliers proposés
- Des vidéos de conseils « Paroles de pro » et tutos
- Un blog
- Un espace de discussion
- etc.

Scannez
et découvrez !

Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app

Notes personnelles

Notes personnelles

MOYENS D'ACCÈS AU SITE DE NEUILLY

SITE DE NEUILLY-SUR-SEINE
36 boulevard du Général Leclerc - BP 79
92205 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

Pas de parking

Station Pont de Neuilly

82 Arrêt Saussaye/Argenson

93 Arrêt Centre Hospitalier ou Collège A. Maurois

163 **164** Arrêt Ile de la Jatte

43 **73** **158** **174** **176** Arrêt Pont de Neuilly

174 Arrêt Général Gouraud

www.chrds.fr

CHRDS/Mater/FD/FB/CM/Comm/nl-11/2022